

Un « nouveau modèle agricole et alimentaire » au programme de Vincent Peillon

© 09/01/2017 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 TERRE-NET MÉDIA

Député européen et ancien ministre de l'éducation nationale dans le premier gouvernement Ayrault, Vincent Peillon place la lutte contre le changement climatique et la reconnaissance d'une exception agricole en tête de ses propositions agricoles. Son projet semble rester dans la ligne de celle conduite par l'actuel ministre de l'agriculture.



Extrait des propositions du candidat à la primaire de la Gauche, Vincent Peillon. (@Vincent_Peillon)

Sur plusieurs chapitres, le programme de **Vincent Peillon** concernant le secteur agricole ne diffère guère de la ligne politique menée pendant cinq ans par l'actuel ministre de l'**agriculture** Stéphane Le Foll. « Il faudra poursuivre les efforts engagés sur la **méthanisation** et privilégier les méthodes agricoles qui permettent de stocker davantage de gaz carbonique dans les sols », explique le candidat à la **primaire de la Gauche**.

Primaire de la Gauche : demandez le programme !

Comme pour celle de la Droite et du Centre, Terre-net décortique pour vous les **propositions agricoles** des sept candidats à la primaire de la Gauche, dont les deux tours de scrutins se dérouleront les 22 et 29 janvier 2017.

L'**élu européen** compte bien poursuivre l'action de Stéphane Le Foll, qui a fait de son initiative 4 pour 1 000 l'un de ses chevaux de bataille.

Vincent Peillon souhaite globalement « favoriser un nouveau modèle agricole, alimentaire et rural » capable d'assurer la **transition énergétique**, le tout en « répondant au désarroi de nos agriculteurs ». Dans son programme, le député européen et ancien ministre de l'éducation nationale explique qu'il faut protéger les agriculteurs « du dumping agricole par la reconnaissance d'une exception agricole dans le commerce mondial, en réintroduisant des outils de régulation du marché dans la Pac et en renforçant la position des agriculteurs face à la grande distribution. »

Vincent Peillon, ses trois orientations phares

1. Protéger les agriculteurs du dumping agricole « par la reconnaissance d'une exception agricole dans le commerce mondial » ;
2. Renforcer la position des agriculteurs face à la grande distribution ;
3. Poursuivre les efforts engagés sur la méthanisation et privilégier les méthodes agricoles qui permettent de stocker davantage de gaz carbonique dans les sols.

« Mais je veux aussi encourager les conversions vers l'agriculture biologique », explique-t-il. Le candidat entend « dépasser les 20 % de production bio dans les restaurations collectives publiques d'ici 2022, consolider la lutte contre le gaspillage alimentaire et soutenir les circuits d'approvisionnement locaux. »

Refus des OGM et restauration de « zones de floraison sauvage »

Le candidat s'oppose fermement « aux cultures OGM sur le sol français » et entend « durcir la législation européenne sur les perturbateurs endocriniens et que l'on remplace progressivement les pesticides par des techniques naturelles de rotation des cultures et de restauration des zones de floraison sauvage. »

« L'État doit donner les incitations nécessaires au changement des comportements de chacun des acteurs, explique plus largement le candidat. Cela passe notamment par une fiscalité écologique. J'éliminerai progressivement l'ensemble des subventions publiques favorables aux activités nuisibles à l'environnement, dont la Cour des comptes vient de montrer qu'elles étaient aujourd'hui plus importantes que les incitations fiscales favorables à l'environnement (6,9 milliards d'euros contre 5 milliards). »

Sur le plan international, Vincent Peillon veut « changer de méthode dans les négociations commerciales internationales ». Les débats sur le traité de libre-échange avec les États-Unis, désormais écarté, ont montré les limites du système actuel. » Pour lui, la défense des normes sociales, environnementales et des droits de propriété intellectuelle doit être une priorité aussi importante que la recherche de « baisse des droits de douane et l'ouverture des marchés ».

Sur le plan fiscal, l'élu européen promet de maintenir le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Mais il veut en conditionner le versement « à la signature d'accords d'entreprise ou de branche consacrés à la formation, à la recherche-développement et à la qualité de l'emploi et des conditions de travail. »

Pour défendre ses propositions agricoles, Vincent Peillon s'appuie sur le soutien d'Eric Andrieu. Lui aussi député européen, il est vice-président de la commission de l'agriculture et du développement rural au Parlement européen.

Retrouvez dans les prochains jours, la synthèse des programmes agricoles de Jean-Luc Bennahmias, François De Rugy, Benoît Hamon, Arnaud Montebourg, Sylvia Pinel et Manuel Valls.